

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

La HALTE, un hébergement alternatif pour les femmes victimes de violence conjugale durant la COVID-19

Lachute, le 23 avril 2020 — La crise sanitaire que nous traversons actuellement a de graves impacts sur la vie des femmes qui subissent de la violence conjugale, ainsi que sur leurs enfants. En réponse aux besoins grandissants de ces femmes et par mesure de santé et de sécurité, les cinq maisons d'hébergement des Laurentides ont travaillé de concert avec le CISSS des Laurentides afin de rapidement mettre sur pied un hébergement alternatif, dès à présent ouvert, et disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

La HALTE (Hébergement Alternatif Laurentides Temporaire), a été créée grâce à l'octroi d'un budget non récurrent d'aide d'urgence pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale dans le cadre de la pandémie de la COVID-19. Un montant de 190 800\$ a été alloué le 27 mars dernier au CISSS des Laurentides par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La HALTE est un endroit où les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants peuvent trouver refuge et soutien dans un environnement hautement sécurisé et sanitaire. Cette initiative est une action concertée du CISSS des Laurentides, de la Maison d'Accueil le Mitan, de la Maison d'Ariane, de la

Citad'Elle de Lachute, de l'Ombre-Elle et de la Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides.

Afin de respecter les recommandations gouvernementales et d'assurer la sécurité des personnes hébergées et de leur personnel, les maisons d'hébergement des Laurentides se doivent de maintenir une saine distance entre les personnes qui fréquentent leurs établissements respectifs. La création de la HALTE, cette annexe commune, permet aux organismes participants de bénéficier de davantage d'espace et de pouvoir venir en aide à un plus grand nombre de personnes. Ce lieu permettra aux femmes et aux enfants de réaliser un séjour transitoire de confinement de 14 jours, avant d'être accueilli.e.s à la maison d'hébergement d'accueil qui les aura référé.e.s.

Comme dans l'ensemble des maisons d'hébergement des Laurentides, des mesures sanitaires de désinfection, d'isolement et de distanciation sociale sont appliquées. Les femmes hébergées bénéficieront du même accueil et des mêmes services de soutien que si elles étaient hébergées en maison, grâce au travail de l'équipe de la HALTE, constituée d'intervenantes provenant des maisons d'hébergement impliquées dans ce projet.

L'accès à l'hébergement de la HALTE peut se faire en communiquant avec SOS Violence Conjugale (1 800 363-9010) ou avec l'une des cinq maisons impliquées. Les demandes peuvent être adressées 24 heures par jour, 7 jours par semaine : une intervenante est toujours au bout du fil.

Avec l'apport indispensable du CISSS des Laurentides, les maisons d'hébergement des Laurentides se mobilisent pour maintenir la qualité et l'accessibilité des services offerts aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants. Nous tenons également à remercier le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, nos regroupements locaux et régionaux ainsi que l'association Valora, pour leur implication auprès des femmes victimes de violence conjugale depuis de nombreuses années.

Nos équipes continuent d'accueillir et de soutenir les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Ensemble, nous sommes plus fortes!

– 30 –

Pour obtenir davantage d'informations

Roxane Prenovost
Coordonnatrice,
Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides
819 623-1523

Fannie Roy, coordonnatrice générale



Roxane Prenovost, coordonnatrice



Caroline Limoges, directrice générale



Myriam Tison, directrice générale



Maryse Lachaine, directrice générale



Le Mitan